



## Droit de viste pour le week end du 07 et 08 mai 2016

Par **comete**, le **21/04/2016** à **14:51**

bonjour pouvez vous m aider concernant le week end du 7 et 8 mai 2016? à mon ex il lui a été accordé les 1eres fins de semaine de chaque mois du vendredi sortie des classes au dimanche 19h avec en précision si lundi férié retour le lundi soir puis il a toutes les petites vacances scolaires la moitié des grandes vacances et la moitié des vacances de fin d année actuellement j ai un souci pour le week end de l ascension travaillant le jeudi et vendredi de l ascension et cette année les enfants ayant droit au pont comme je ne les ai pas beaucoup en vacance j ai posé 2 jours de congé car pour moi ils partaient que le vendredi soir en week end et là les enfants me disent papa nous a dit qu il nous prenait dès le mercredi midi à la sortie du collège et lycée sans me consulter pour moi il doit les prendre que le vendredi soir??? le jeudi et le vendredi ne font pas partis du week end? merci

Par **picoopn**, le **27/04/2016** à **11:28**

Bonjour,

Je ne suis pas avocat mais papa...

J'ai le même "soucis".

Seul le jour férié accolé au we de garde rentre dans le cadre. Le jeudi est férié mais pas le vendredi, il est juste chomé. Donc non, le week end reste le week end "standard"

Par **comete**, le **29/04/2016** à **03:08**

merci beaucoup c est bien ce que je pense aussi